

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5807**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit, économie, gestion, Mention "Métiers de la GRH : assistant"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Université Lumière - Lyon 2, Recteur de l'académie, Président de l'Université Lumière Lyon 2

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle Mention "**Métiers de la GRH : assistant**" propose le parcours "**Collaborateur en gestion de ressources humaines**" qui certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Les techniques d'administration du personnel et de la paie
- L'accompagnement des responsables dans la prise de décision, la conduite du changement et les relations sociales
- L'interface entre le service Ressources Humaines et les autres services de l'organisme ou de l'entreprise
- La veille juridique et informationnelle ( fiscale et sociale)

#### Compétences professionnelles:

- Suivre et mettre à jour les dossiers individuels des salariés et réaliser les déclarations réglementaires
- Collecter les besoins en formation du personnel et en réaliser une synthèse – gérer administrativement la formation
- Elaborer et actualiser les supports de suivi et de gestion des ressources humaines (tableaux de bord sociaux, grilles de salaires, plannings des congés, ...)
- Renseigner le personnel sur la législation sociale et les spécificités de la structure
- Préparer et contrôler les éléments de paies (préparer et contrôler les bulletins de salaire et réaliser les déclarations réglementaires)
- Mettre en place les élections des représentants du personnel
- Suivre le traitement des mesures disciplinaires et des relations avec les instances légales (Inspection du travail, Conseil des prud'hommes, ...)
- Accueillir les nouveaux salariés et favoriser leur intégration dans la structure
- Assurer une veille juridique et informationnelle (fiscale et sociale)
- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur...)
- Saisir les éléments des paies (primes, indemnités, traitements mensuels et contrôler les bulletins de salaire
- Effectuer le suivi administratif d'opérations de gestion des ressources humaines (formation, mobilité interne, reclassement, recrutement, retraite, prévoyance)
- Suivre des contrats d'externalisation de services (paie, recrutement, formation)
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Maîtriser la législation sociale et les normes rédactionnelles

#### Capacités communes aux diplômes de licence professionnelle :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

- Collectivités territoriales
- Entreprises privées, publiques (PME et grandes entreprises)
- Cabinets conseil
- Associations

- Collaborateur paie, gestionnaire de paie
- Collaborateur en gestion des ressources humaines
- Collaborateur en gestion des compétences et de l'emploi
- Assistant Ressources Humaines
- Assistant de formation
- Assistant contrôleur de gestion sociale

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1501 : Assistanat en ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :**

**Semestre 5 (30 ecjs)**

- CULTURE METIERS
- PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL
- REGLEMENTATION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DES RH
- PARCOURS D'INSERTION ET DE PROFESSIONNALISATION

**Semestre 6 (30ecjs)**

- COMMUNICATION ET PROJET
- TRAITEMENT DE L'INFORMATION SOCIALE ET MESURE DES PERFORMANCES
- CONTRAT ET NEGOCIATION COLLECTIVE
- PARCOURS INSERTION ET PROFESSIONNALISATION

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue), des tuteurs académiques, des membres du Conseil de Gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
En contrat d'apprentissage	X	Le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue), des tuteurs académiques, des membres du Conseil de Gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue), des tuteurs académiques, des membres du Conseil de Gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
En contrat de professionnalisation	X	Le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue), des tuteurs académiques, des membres du Conseil de Gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury comprend des enseignants-chercheurs et des professionnels
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord européen ou international

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon 2 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon 2 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Service des statistiques et d'aide au pilotage (SESAP)

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

##### Autres sources d'information :

<http://iut.univ-lyon2.fr>

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

IUT Lyon 2

##### Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69365 Lyon cedex 07

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT LUMIERE LYON 2

Campus Porte des Alpes

160 boulevard de l'Université

69676 Bron cedex

##### Historique de la certification :

Ouverture de la licence en octobre 2005